



AN 2025  
25-081

République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

**L'an deux mille VINGT-CINQ, le 17 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal** également convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

### Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUHEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAIN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

### Absents ayant donné procuration :

M. Didier JAHIER, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA  
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS  
Mme Nathalie COLAS, Mme Fabienne PAULIN,  
Mme Nadette PRUVOST, M. Thierry MONTANGERAND,  
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ

### Absents :

M. Joël DANIEL  
Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU,

### Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

#### DATE DE LA CONVOCATION :

10/12/2025

#### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	31

#### DATE D'AFFICHAGE :

10/12/2025

### OBJET : DÉNOMINATION DE LA SALLE DE KENDO DU COMPLEXE SPORTIF JEAN-MICHEL GIOT

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-30, L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-28,

Considérant la salle de kendo située dans le complexe sportif Jean-Michel Giot sis 48

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20251217-DEL25\_081-D

avenue de la Division Leclerc,

Considérant qu'il convient, pour faciliter le repérage, de renommer cette salle de sport

Considérant que la commune est propriétaire du Gymnase Jean-Michel Giot, et qu'il appartient donc au Conseil Municipal de statuer sur la dénomination de ses équipements internes

Considérant que Monsieur Maurice CLAUSSE a marqué de son empreinte la vie communale, incarnant les valeurs de dévouement et de bénévolat essentielles à la cohésion sociale et à la vitalité de la commune.

Considérant que l'attribution d'une dénomination spécifique à cette salle permettra de faciliter et d'améliorer la signalétique interne et externe du complexe sportif, offrant un repère clair et identifiable aux usagers et aux associations.

*Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Sports réunie le 12 décembre 2025,*

*Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Carlos SOARES, adjoint au Maire délégué aux Sports,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (30 Voix Pour, 1 Abstention P. GOMMARD)**

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE** de dénommer la salle située au sein du Gymnase Jean-Michel Giot, " Salle Maurice CLAUSSE ".
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment la pose de la signalétique appropriée.



Sylvia PADIOU,  
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE  
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)  
Certifié exécutoire le présent acte transmis à  
M. le Sous-Préfet le 10.12.2025

Et publié le 10.12.2025

Gilles LÉCOLE,  
Maire d'Aubergenville



REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2025

Application agréée e-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20251217-DEL25\_081-D